



**INSTITUT POLYTECHNIQUE RURAL DE FORMATION ET DE
RECHERCHE APPLIQUÉE (IPR/IFRA) de Katibougou ;**
BP : 06 ; TEL : (223) 21 26 20 12 ; FAX : (223) 21 26 25 04
Site Web : WWW.ipr-ifra.org; E-mail : ipr-ifra@ipr-ifra.org

PROGRAMME DE FORMATION EN AGROECONOMIE A L'IPR/IFRA DE KATIBOUGOU

Document de présentation générale

Par :

- Pr Souleymane KOUYATE, agroéconomiste, chef d'équipe
- Yobi GUINDO, spécialiste en sciences de l'éducation
- Boubacar DIARRA, agroéconomiste
- Jacob COULIBALY, agronome

Août 2009

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

BAC : Baccalauréat
CNRA : Comité National de la Recherche Agronomique
DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies
ECTS : Système de Crédits Capitalisables et Transférables
ECU : Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement
ENA : Ecole Nationale d'Administration
ENI : Ecole Nationale d'Ingénieurs
ENSUP : Ecole Normale Supérieure
FAST : Faculté des Sciences et Techniques
FLASH : Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines
FSEG : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
IER : Institut d'Economie Rurale
IPR/IFRA : Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée
LMD : Licence – Master – Doctorat
LP : Licence Professionnel
LP : Licence Professionnelle
MP : Master Professionnel
MSU : Université d'Etat du Michigan (Etats-Unis)
MTE : Math Technique Economie
ONG : organisation Non Gouvernementale
REESAO : Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest
SBT : Sciences Biologiques Terminales
SET : Sciences Exactes Terminales
TD : Travaux Dirigés
TP E : Travaux Pratiques Encadrés
TP : Travaux Pratiques
UE : Unité d'Enseignement
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

Sommaire

| | |
|--|----|
| AVANT-PROPOS | 4 |
| I. INTRODUCTION | 5 |
| II. LES PRINCIPES GENERAUX DE BASE DU PROGRAMME DE FORMATION | 8 |
| 2.1. La semestrialisation | 8 |
| 2.2. La graduation..... | 8 |
| 2.3. L'Organisation des études en Unités d'Enseignement (UE) | 9 |
| 2.4. Le Système de Crédits Capitalisables et Transférables ECTS..... | 9 |
| 2.5. Les évaluations..... | 10 |
| III. LES CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME | 10 |
| 3.1. La finalité du programme | 10 |
| 3.2. La structuration générale et les niveaux de formation retenus..... | 11 |
| 3.4. Les indicateurs techniques par niveau de formation..... | 17 |
| LICENCE PROFESSIONNELLE | 17 |
| MASTER PROFESSIONNEL..... | 21 |
| 3.5. Les groupes cibles à privilégier et la taille des promotions..... | 25 |
| 3.5.1. Les groupes cibles à privilégier | 25 |
| 3.5.2. La taille des promotions..... | 25 |
| 3.6. Les besoins et stratégies de mobilisation du personnel enseignant | 26 |
| 3.7. L'ancrage institutionnel..... | 27 |
| 3.8. Le lieu de la formation | 28 |
| 3.9. Les activités connexes..... | |
| IV. LES BESOINS ET LE PLAN DE FINANCEMENT DU PROGRAMME | 28 |
| 4.1. Les besoins de financement..... | 28 |
| 4.2. Le plan de financement | 29 |
| V. LES ETAPES ET LE CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME .. | 30 |
| 5.1. Les étapes..... | 30 |
| 5.2. Le chronogramme..... | 31 |

AVANT-PROPOS

Le présent document découle d'un assez long processus qui a démarré en juin 2007 et dont les principales étapes ont été :

1. La tenue de voyages d'étude au Ghana, au Bénin, au Nigéria et au Maroc pour s'enquérir des expériences respectives de ces pays dans le domaine de la formation d'agroéconomistes ;
2. La réalisation d'une étude sur les forces et faiblesses de l'IPR/IFRA dans la perspective de l'ouverture de la spécialité agroéconomie ;
3. La réalisation d'une étude sur l'offre et la demande nationale en spécialistes de profil agro économique et des perspectives d'évolution ;
4. L'élaboration d'une offre de formation dans la spécialité agroéconomie qui a été validée par les différents acteurs lors d'un atelier organisé à Katibougou les 20 et 21 juillet 2009.

Tout le long du processus, l'équipe d'experts a bénéficié de l'appui technique de certains professeurs de MSU parmi lesquels il convient de citer : Pr John Staatz, Pr Eric Crawford, Pr Scott Loveridge et Pr Ross Brent, ce qui a été indispensable à l'obtention des résultats de l'exercice.

Le groupe apprécie également à sa juste valeur la contribution de l'équipe MSU du Mali, en l'occurrence Dr Nango Dembelé et M. Aboubacar Diallo du PROMISAM, ainsi que celle du Directeur du CERCAP, M. Boubacar Macalou. Que l'ensemble de ces partenaires trouvent ici l'expression de nos sentiments reconnaissants.

Le montage et la mise en œuvre d'un programme de formation étant très complexes, il convient de les inscrire dans un processus continu et itératif. Par conséquent, les travaux d'affinage se poursuivront bien après l'ouverture proprement dite de la filière.

I. INTRODUCTION

Dans les textes de création de l'IPR/IFRA de Katibougou figure la filière de formation selon la spécialité agro économie. Pourtant, dans les faits cette filière n'existe pas, ce qui fait que les offres de formation dans cette spécialité proviennent exclusivement de l'extérieur du Mali. Ce phénomène est à l'origine du déficit intérieur notoire en agroéconomistes. Sur le plan de la formation diplômante, l'un des problèmes les plus brûlants de l'enseignement supérieur au Mali de nos jours demeure le phénomène de déséquilibre des flux qui fait que quelques filières pour des raisons de possibilité de débouchés en fin d'études concentrent la majorité des choix de profil de formation. Ainsi, de façon générale les filières dans le domaine agricole restent peu prisées alors même que le pays est de vocation agro-pastorale. Ce paradoxe est inconcevable dans un contexte où l'économie nationale repose presque totalement sur le secteur primaire. Il est unanimement admis aujourd'hui que l'insuffisance de spécialistes en agroéconomie pour satisfaire les besoins du développement agricole du pays constitue la plus grande adversité en termes de disponibilité de ressources humaines qualifiées. Au regard de l'ensemble de ces considérations et vu son rôle particulier dans l'enseignement agricole au Mali, il paraît urgent d'ouvrir la filière agroéconomie à l'IPR/IFRA de Katibougou, ce qui s'inscrit dans le processus général du passage de l'enseignement supérieur au système Licence – Master – Doctorat (LMD). Conscientes que l'ouverture d'une telle filière au Mali est inimaginable sans référence aux expériences extérieures, surtout dans un contexte où le pays ne dispose pas d'expérience endogène, les autorités ont facilité, courant 2008, des voyages d'études dans un certain nombre de pays d'Afrique, notamment le Ghana, le Bénin, le Nigéria et le Maroc, qui sont des références crédibles dans le domaine. C'est donc sur la base des résultats de ces différentes missions qu'il a été possible de réaliser une analyse méticuleuse des programmes de formation collectés dans l'optique de l'élaboration de propositions concrètes relatives à la concrétisation du projet de l'IPR/IFRA de Katibougou. Il faut remarquer par ailleurs que pour assurer une réelle crédibilité à l'offre de formation finale, une étude de la demande nationale a été initiée. Les résultats de cette étude ont ainsi permis de définir les parcours qui seraient en réelle conformité avec les exigences du marché de l'emploi.

Il est de notoriété publique que le système actuel de formation supérieure est en crise d'une manière générale, ce qui se traduit par les contreperformances connues et surtout par le manque de compétitivité des produits à l'échelle internationale. Il faut dès lors l'avènement d'un nouveau système capable de donner un souffle nouveau et surtout de permettre de relever le défi de la mondialisation/globalisation. En effet, l'engagement résolu dans la voie de la mondialisation est la garantie d'une meilleure intégration, ce qui seul peut faciliter une mobilisation plus forte des bailleurs dans l'enseignement supérieur. Les autorités ont bien compris ce besoin ; c'est pourquoi le Mali, comme d'ailleurs la plupart des pays francophones de la sous région, souscrit à l'application d'ici à l'horizon 2015 du système LMD. Des rencontres de discussions et de conceptualisation sous l'égide du REESAO, auxquelles le Mali a pris part, ont eu lieu notamment en 2005 à Lomé et en novembre 2008 à Cotonou.

Bien que reposant sur l'autonomie décisionnelle des structures de formation, la généralisation de la réforme LMD dans les Etats de l'Afrique de l'Ouest est prévue dans le projet de l'UEMOA dans le cadre de la composante reconfiguration de l'offre des formations d'enseignement supérieur. La réforme LMD est également inscrite dans la phase II du PISE en vue du renforcement de l'utilité sociale des formations d'enseignement supérieur et de l'amélioration de la fluidité du parcours des étudiants dans le dispositif.

En tant que système de formation professionnalisant déjà largement en vigueur dans les pays anglo-saxons (Cf analyse réalisée ci-dessus), le LMD apparaît comme un moyen efficace de mise en œuvre des missions dévolues à l'enseignement supérieur. Il fait suite à un constat d'échec, plus ou moins accentué selon les pays, du système classique encore en vigueur, surtout en ce qui concerne la préparation à l'entrée dans la vie active. En effet, l'adoption de ce système permet à coup sûr de :

- assurer une transition harmonieuse entre la vie académique et la vie active ;
- offrir aux apprenants un complément de formation pouvant favoriser leur entrée sur le marché de l'emploi ;
- répondre aux défis de la formation par la définition de nouvelles compétences en direction des enseignants ;
- aider les universités à participer pleinement au processus de développement ;
- diversifier l'offre de formation et les stratégies pédagogiques ;
- devenir compétitif par la création de pôles d'excellence.

Par ailleurs et de façon spécifique, le système LMD, qui fournit une opportunité de restructuration de l'offre des formations à travers un décloisonnement disciplinaire, permet :

En ce qui concerne le cursus de formation

- L'existence de liens pertinents et fonctionnels entre les finalités et les objectifs du programme, ce qui évite une simple juxtaposition de cours ;
- L'harmonisation des formations aux niveaux national et international ;
- L'intégration dans la formation d'approches transdisciplinaires et pluridisciplinaires ;
- La définition des offres de formation mobilisant toutes les catégories de la communauté universitaire, étudiants, organisations professionnelles, etc. ;
- La capitalisation et la transférabilité (entre parcours et entre universités au niveau national et international) de la formation toute la vie de l'étudiant ;
- La flexibilité des parcours qui répondent à la diversité des publics et des besoins, favorisant l'acquisition des compétences transversales (langues, outils informatiques, communication, etc.) et facilitant la validation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle ;
- La souplesse des règles de progression à l'intérieur d'un grade ;
- L'application d'un système de diplômes facilement lisibles et comparables ;
- Le système d'habilitation des masters à travers l'évaluation par une mission d'expertise qui formule un avis sur les compétences de l'établissement dans les domaines scientifiques (Analyse des équipes mettant en œuvre la formation) qui permet une reconnaissance européenne et mondiale des diplômes.

En ce qui concerne l'enseignant et la recherche :

- Meilleure valorisation de la fonction enseignante ;
- Accroissement de la compétitivité internationale des enseignants ;

- Offre de formation fondée sur le potentiel et les compétences disponibles en recherche, pour assurer une meilleure articulation entre l'enseignement et la recherche à travers un ensemble de principes dont :
 - Le non acceptation automatique des étudiants titulaires de la Licence dans le cycle Master ;
 - L'encadrement par un professeur de tout étudiant inscrit en Master ;
 - La limitation raisonnable de l'encadrement des étudiants par le Professeur ;
 - Les recherches envisagées devant non seulement répondre à des besoins sociaux, mais aussi contribuer au patrimoine international.
- Masters bâtis sur des domaines de recherche « reconnus ».

En ce qui concerne l'étudiant :

- Souplesse dans le système entrées/ sorties des étudiants du dispositif ;
- Programme basé sur certains droits des étudiants, notamment :
 - Droit à une formation universitaire de qualité ;
 - Droit à l'information ;
 - Droit de participer à la vie de l'université ;
 - Droit à un environnement de qualité (où il ne saurait y avoir de sanctions arbitraires).
- Existence de possibilités d'évaluation des cours par les étudiants, pour recueillir des informations utiles en vue de mesures correctives pour la suite du programme ;
- Meilleure orientation /accompagnement de l'étudiant qui est progressive et soutenue pédagogiquement par l'enseignant, ce qui facilite l'accès à la poursuite d'études à l'étranger, améliore la visibilité de l'établissement à l'étranger et l'insertion professionnelle par une meilleure lisibilité des compétences et aptitudes acquises ;
- Internationalisation des cursus d'études qui permet une meilleure employabilité, notamment internationale des étudiants ;
- Réduction substantielle des taux d'abandon tout en mettant l'accent sur les efforts personnels des étudiants ;
- Possibilité d'accès à un niveau postuniversitaire, notamment l'inscription en doctorat et l'accroissement de la compétitivité internationale.

Le programme proposé ci-dessous définit le cadre de la mise en œuvre du processus d'ouverture de la filière agroéconomie à l'IPR/IFRA de Katibougou. Il faut préciser qu'il prend en compte les expériences des pays africains visités et celle de MSU. Il intègre plusieurs actions additionnelles ayant pour but de rendre plus efficace, plus utile et porteuse la future formation.

II. LES PRINCIPES GENERAUX DE BASE DU PROGRAMME DE FORMATION

La formation repose entièrement sur le système LMD. Il s'agit de ce fait d'un véritable programme qui respecte les principes généraux qui suivent :

2.1. La semestrialisation

Les cours sont dispensés par semestre et à plein temps (chaque jour de la semaine du lundi au samedi de 8 h à 14 h). L'année calendaire comprend deux (2) semestres conformément au schéma classique qui suit :

| Janv. | Fév. | Mars | Av. | Mai | Juin | Juil. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|-------------------------|------|------|-----|----------|------|------------|------|-------|------------|------|------|
| Semestre 1 suite et fin | | | | Vacances | | Semestre 2 | | | Semestre 1 | | |

Le schéma indique ainsi que le semestre 1 a une durée de 5 mois sans compter les congés de fin d'année de 15 jours (21 décembre au 5 janvier) et les jours fériés soit 18 semaines (630 heures en raison de 35 heures de travail/semaine).

Le second semestre s'étale sur une durée de 4 mois dont les congés de Pâques de 15 jours et les jours fériés, soit 13 semaines (455 heures en raison de 35 heures de travail/semaine).

2.2. La graduation

La formation comprend trois (3) grades successifs, à savoir :

- Le grade de **Licence Professionnelle** sur six (6) semestres avec une possibilité de poursuivre les études si le résultat est positif. Le diplôme est le « **Bachelor of Science** »;
- Le grade de **Master** sur quatre (4) semestres et a deux options, à savoir : **Master Professionnel** (pour les candidats désirant arrêter à ce niveau les études) et **Master scientifique** (pour les candidats désirant poursuivre les études). Le diplôme est le « **Master of science** » ;
- Le grade de **Doctorat /P.HD** en six(6) semestres.

Le schéma ci-dessous illustre le processus de graduation.

| S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 | S7 | S8 | S9 | S10 | S11 | S12 | S13 | S14 | S15 | S16 |
|-------------------------|----|-----|----|-----|----|----------------------|----|-----|-----|----------|-----|-----|-----|-----|-----|
| LP1 | | LP2 | | LP3 | | MP1 | | MP2 | | | | | | | |
| Licence Professionnelle | | | | | | Master Professionnel | | | | Doctorat | | | | | |
| | | | | | | Master scientifique | | | | | | | | | |
| Bachelor of Sc | | | | | | Master of sc | | | | P-HD | | | | | |

Remarque:

Le présent programme vise la Licence professionnelle et le Master professionnel.

2.3. L'Organisation des études en Unités d'Enseignement (UE)

Les parcours sont composés d'Unités d'Enseignement (UE) qui sont des unités pédagogiques de base cohérentes organisées en modules comprenant des UE disciplinaires et des UE transversales (culture, sport, langues, projet professionnel). L'UE est tantôt obligatoire (constitutive du parcours), tantôt optionnelle ou conseillée (utile pour le parcours) ou alors libre (au choix de l'étudiant pour personnaliser son parcours). Les UE non obligatoires (optionnelles, libres) sont choisies en concertation avec l'équipe pédagogique qui s'assure du respect des pré-requis exigés pour chaque UE, de la cohérence globale du parcours et de la possibilité matérielle de suivre les UE (emploi du temps). Les UE sont structurées en Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) correspondant aux différentes disciplines qui constituent le module.

Les UE sont structurées en :

i). Unités de connaissances fondamentales

Ce sont des UE dont le but est de permettre d'imprégner les auditeurs de notions de base indispensables à la compréhension des autres UE qui suivront. Ces UE sont en général théoriques et bien articulées dans une succession de pré-requis. Elles surviennent toujours en harmonie avec la progression de la formation.

ii). Unités de spécialisation

Ce sont des UE qui abordent les dimensions de spécialisation dans une discipline ou l'autre. Elles sont beaucoup plus spécifiques et orientées vers des connaissances plus pointues dans les domaines visés. Les UE de ce type constituent les éléments de base de la spécialisation.

iii). Unités méthodologiques

Il s'agit d'UE qui visent à compléter les connaissances par des éléments pratiques d'application des théories et autres. Ces UE de ce fait complètent la formation par des outils pratiques dont la compréhension est indispensable au parachèvement de l'effort d'éducation.

iv). Unités de culture générale

Ce sont des UE d'accompagnement qui permettent un meilleur épanouissement de l'étudiant. Ces UE sont en général facultatives ou libres mais leur connaissance constitue un support souvent indispensable de la formation.

2.4. Le Système de Crédits Capitalisables et Transférables (ECTS)

Ce système est basé sur l'octroi à chaque étudiant, qui satisfait aux conditions de validation et en fonction du volume d'activités requis, d'unités de compte exprimées sous forme de valeurs numériques affectées à chaque Unité d'Enseignement ou à un élément constitutif d'une UE.

En référence aux indications techniques convenues dans le cadre du REESAO, le nombre de crédits réglementaires à valider au cours d'un semestre est de 30 crédits.

- Pour la Licence Professionnelle, l'obtention de 180 crédits sera requise ;
- Pour le Master Professionnel, l'obtention de 120 crédits sera requise.

Une unité de crédit correspond à 25 heures. Il convient de préciser que cette masse horaire intègre les cours théoriques (CT) et travaux dirigés (TD), les travaux pratiques (TP) et les travaux pratiques encadrés (TP-E). Ce volume horaire global est réparti entre ces différentes composantes en fonction des UE et des besoins.

2 5. Les évaluations

2.5.1. Evaluation de l'étudiant

Chaque UE fera l'objet d'une évaluation en deux phases, à savoir une évaluation à mi-parcours et une évaluation d'achèvement ou examen de fin d'UE.

Chaque UE est notée de 0 à 20 points. La note obtenue lors de l'évaluation à mi-parcours tient lieu de note de classe tandis que celle de l'évaluation d'achèvement tient lieu de note d'examen. Pour le calcul des notes semestrielles, un système de coefficient est utilisé. Les coefficients pour chaque UE sont définis par le conseil des professeurs sur proposition du programme.

2.5.2. Evaluation des enseignants

Chaque enseignant intervenant dans le programme est obligatoirement soumis à une évaluation, d'une part, des étudiants et, d'autre part, d'évaluateurs extérieurs. L'évaluation par les étudiants est réalisée par l'administration après un nombre déterminé d'UE dispensées. Elle vise à déterminer si l'UE est dispensée de façon compréhensible pour les étudiants. Elle ne doit constituer en aucune manière un obstacle, mais plutôt un moyen pour l'enseignant de se remettre en cause et d'améliorer sa prestation. Elle ne doit, par ailleurs, nullement donner l'occasion aux étudiants de manquer de respect à l'enseignant. L'administration veillera, par conséquent, à ce que cela se passe dans les meilleures conditions de respect et de déontologie pédagogique.

2.5.3. Evaluation du programme

Le programme devra rester ouvert aux critiques de toutes sortes. C'est pourquoi, il sera prévu des évaluations par des ressources extérieures. La période, le nombre et les évaluateurs extérieurs (nationaux comme étrangers) concernés feront l'objet d'une réflexion ultérieure. Il reste toutefois entendu que cette évaluation est partie intégrante des outils de mise en œuvre du programme.

III. LES CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

3.1. La finalité du programme

Les besoins de compétences en agroéconomie tels qu'exprimés par les employeurs lors des enquêtes de terrain dans le cadre de l'étude diagnostique de l'offre et de la demande indiquent que les problèmes rencontrés sont surtout des problèmes de non maîtrise de la dimension économie qui exigent de mettre l'accent sur les concepts et les méthodes d'analyse économique. Il faut toutefois préciser que pour des bacheliers maliens des séries scientifiques (SB, SE et MTE) qui sont logiquement les plus concernés pour une telle spécialité, les connaissances de base dans les principaux domaines de l'économie rurale sont nécessaires, voire indispensables. La finalité du programme sera donc de former les agroéconomistes selon un modèle qui, sur la base d'un tronc commun axé sur les mathématiques, la statistique et les notions principales en agriculture, élevage, agroforesterie et agro-alimentaire, opérera une spécialisation selon des options en rapport avec les besoins des employeurs et permettant également de s'installer à son propre compte.

3.2. La structuration générale et les niveaux de formation retenus.

Compte tenu des éléments ci-dessus et pour mettre d'avantage l'accent sur le caractère professionnalisant de la formation, il est proposé le schéma de structuration générale suivant :

| S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 | S7 | S8 | S9 | S10 |
|--------------|----|-----|----|--|----|--|----|--|-----|
| LP1 | | LP2 | | LP3 | | MS1 | | MS2 | |
| Tronc commun | | | | Pré spécialisation + stage de fin de cycle | | Tronc commun de spécialisation en agroéconomie | | Spécialisation selon les deux (2) options retenues + Stage de fin de cycle | |

En ce qui concerne la Licence Professionnelle :

- Les quatre premiers semestres (S1, S2, S3, S4) correspondant à LP1 et LP2 seront organisés **en tronc commun** qui pourra regrouper l'ensemble des étudiants retenus, y compris pour les autres filières (Agronomie, Elevage, Eaux et forêts, etc.). Tout le long de ce tronc commun intégré seront développés des Unités d'Enseignement disciplinaires à caractère général mais diversifiés autant que possible dans les sciences de base (Cf contenus des parcours proposés). L'objectif principal visé ici est de permettre aux étudiants d'avoir des notions dans les principaux domaines de l'économie rurale (Agriculture, Elevage, Agroforesterie et Agro-alimentaire) et une solide base en mathématique et statistique en prélude à la spécialisation professionnelle.
- Les cinquième et sixième semestres (S5, S6) correspondant à LP3 sont consacrés à la pré-spécialisation en agroéconomie et devraient permettre non seulement de poursuivre les études de spécialisation (Masters 1 et 2), mais également d'être déjà un cadre moyen (Licence professionnelle 1 et 2) capable de servir dans le domaine de l'agroéconomie.

En ce qui concerne le Master Professionnel :

- Les deux (2) premiers semestres (S7, S8) sont consacrés au tronc commun de spécialisation en agroéconomie. Les unités d'enseignement développées répondront scrupuleusement aux exigences générales d'un profil d'agroéconomiste.
- Les deux (2) derniers semestres (S9, S10) sont réservés à la spécialisation selon les options retenues et au stage de fin de cycle qui sera sanctionné par la production et la soutenance d'un mémoire de fin de cycle.

3.3. Les unités d'enseignement par niveau et les options de spécialisation

3.3.1. Les unités d'enseignement retenues

LICENCE PROFESSIONNELLE

i. Tronc commun

| I. UNITES DE CONNAISSANCE FONDAMENTALE | II. UNITES METHODOLOGIQUES | III. UNITES DE CULTURE GENERALE |
|--|---|-------------------------------------|
| 1. Mathématiques | 1. Informatique | 1. Découverte du milieu rural |
| 2. Chimie I et II | 2. Anglais | 2. Histoire de la pensée économique |
| 3. Biologie | 3. Nouvelles Technologies d'Information et Communication (NTIC) | |
| 4. Productions végétales | 4. Méthodes d'animation en milieu rural | |
| 5. Productions animales | 5. Techniques de communication orale. | |
| 6. Génie rural | | |
| 7. Agroforesterie | | |
| 8. Biotechnologie | | |
| 9. Technologie agro-alimentaire | | |
| 10. Economie | | |
| 11. Statistique | | |

Les unités de connaissance fondamentale

Il a été retenu onze (11) unités de ce type qui mettent un accent particulier, d'une part, sur la consolidation des connaissances fondamentales dans les disciplines de base comme les mathématiques, la chimie et la biologie et, d'autre part, de solides bases dans les principales disciplines liées aux productions agricoles, animales, au génie rural, à la biotechnologie, à l'agroforesterie et l'agro alimentaire. Il est prévu également d'aborder le fondement de la statistique et une introduction à l'économie. En principe, ces connaissances de bases permettront d'obtenir un support solide pour un ancrage consistant de la future formation dans l'économie.

Les unités méthodologiques

Les cinq (5) unités retenues complètent les connaissances fondamentales en mettant l'accent sur l'informatique, les NTIC et l'anglais comme supports de la future formation. Elles permettent également une initiation aux interventions en milieu rural et en communication orale.

Les unités de culture générale

Elles permettent une introduction au milieu rural et une bonne connaissance de la pensée économique.

ii. Pré spécialisation

Les Unités d'Enseignement retenues selon le type

| I. UNITES DE SPECIALISATION | II. UNITES METHODOLOGIQUES | IV. UNITES DE CULTURE GENERALE |
|-----------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| 1. Comptabilité | 1. Informatique | Développement rural. |

| | | |
|---|--|--|
| 2. Commercialisation des produits agricoles | 2. Anglais | |
| 3. Dynamique des Organisations en Milieu rural | 3. Recherche opérationnelle | |
| 4. Gestion et organisation de la vulgarisation Agricole | 4. Techniques de communication écrite | |
| 5. Economie agricole | 5. Méthodes d'analyse des politiques agricoles | |
| 6. Sociologie rurale | | |
| 7. Management d'entreprise I | | |
| 8. Agri business/ Management de Projet | | |
| 9. Economie de l'environnement | | |

Les unités de spécialisation

Les neuf (9) unités retenues sont celles qui permettent déjà une bonne introduction à spécialisation. En effet, les disciplines abordées répondent à des besoins de compétences liées à l'économie rurale. Elles couvrent donc une gamme importante d'aspects du développement agricole et rural. Il est estimé qu'avec une bonne connaissance des UE ainsi abordées, les étudiants auront une base satisfaisante pour servir l'économie rurale ou poursuivre les études poussées dans le domaine.

Les unités méthodologiques

Les cinq (5) UE retenues constituent le prolongement des notions abordées. Elles permettent ainsi une consolidation des acquis dans les domaines étudiés.

Les unités de culture générale

Celle retenue aborde plus concrètement le développement rural.

iii. Stage de fin de cycle

Le dernier semestre est consacré à ce stage qui aura lieu au sein d'une entreprise au choix de l'étudiant. Le stage est sanctionné par un rapport de fin de cycle qui sera soutenu lors d'une séance organisée à cet effet.

LE MASTER PROFESSIONNEL

i. Tronc commun de spécialisation

Les Unités d'Enseignement retenues selon le type

| I. UNITES DE CONNAISSANCE FONDAMENTALE | II. UNITES DE SPECIALISATION | III. UNITES METHODOLOGIQUES |
|--|---|--|
| 1 Microéconomie appliquée | 1. Finance 1 - comptabilité des entreprises et projets | 1. Informatique et économétrie |
| 2. Mathématique – statistique | 2. Finance 2 - analyse de la rentabilité investissements dans le secteur agricole | 2. Méthodes de collecte des données économiques (y compris enquête, secondaire, satellite, etc.) |
| 3. Economie des échanges internationaux des produits | 3. Analyse de prix et des risques | 3. Méthodes d'analyse de la rentabilité économique et financière |

| | | |
|--|---|--|
| agricoles- macro | | pour les projets privés et publiques |
| 4. Organisation industrielle du secteur agricole | 4. Analyse de chaînes de valeurs et de filières agricoles | 4. Analyse des politiques d'échanges internationaux des produits agricoles y compris Mali, UEMOA, CEDEAO |
| 5. Théories et politiques d'économie de développement rurale | 5. Gestion des projets et ressources humaines | |

Unités de connaissance fondamentale

Les cinq (5) unités retenues sont les fondements théoriques indispensables tant aux mesures et analyses économiques qu'à l'organisation du secteur agricole et aux échanges internationaux. Elles constituent ainsi le socle théorique de la formation. Couplées à l'informatique et l'économétrie prévues dans les unités méthodologiques, l'étude de ces unités permettra de disposer d'un support théorique et pratique très déterminant pour la formation.

Unités de spécialisation

Les cinq (5) unités retenues abordent des aspects spécifiques des exigences de compétence pour l'agroéconomie, à savoir les finances 1 et 2. Elles abordent également des disciplines plus ciblées et très utiles pour un agroéconomiste telles que l'analyse des prix et des risques et l'analyse des chaînes de valeurs et de filières agricoles. Elles visent ainsi donc à former les étudiants dans les domaines spécifiques indispensables pour l'exercice du métier d'agroéconomiste. Il faut préciser que ces unités ont été choisies rigoureusement en fonction des besoins de compétences tel que mis en exergue dans l'étude diagnostique de l'offre et de la demande.

Unités méthodologiques

Les quatre (4) unités retenues consolident et complètent les connaissances théoriques. Elles permettent singulièrement une initiation à la collecte de données économiques et offrent également l'occasion aux étudiants d'avoir des connaissances en analyse de la rentabilité économique et financière des projets. Il est prévu par ailleurs une formation en analyse des politiques d'échanges internationaux des produits agricoles qui est indispensable dans les conditions actuelles d'intégration économique dans la sous région Afrique de l'ouest.

ii. Spécialisation selon les options retenues

L'atelier de validation de la proposition d'offre de formation en agroéconomie a retenu deux (2) options pour la spécialisation qui figurent dans le tableau ci dessous.

| | |
|--|---|
| OPTION 1 : ECONOMIE DE DEVELOPPEMENT: ANALYSE DE POLITIQUES ET PLANIFICATION DE PROJETS AGRICOLES | OPTION 2 : ECONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISES AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES. |
| I. Unités de spécialisation | |

| | |
|---|--|
| 1. Analyse et formulation des politiques agricoles et la sécurité alimentaire | 1. Stratégies d'entreprises |
| 2. Planification du développement régional et local; diffusion des technologies | 2..Gestion de marketing pour les entreprises privées |
| 3. Economie et droit de l'environnement et des ressources naturelles | 3. Gestion d'opérations |
| II. Unités méthodologiques | |
| Evaluation de politiques de développment agricole | Aide à la création d'entreprise au Mali. |
| | |
| III. Unités de culture générale | |
| | Droit commercial et environnemental |

OPTION 1 : ECONOMIE DE DEVELOPPEMENT: ANALYSE DE POLITIQUES ET PLANIFICATION DE PROJETS AGRICOLE

Unités de spécialisation

Dans le souci de mettre l'accent sur des domaines pointus, mais essentiels de spécialisation, en rapport avec les besoins exprimés, trois (3) UE qui dotent les étudiants d'outils précieux pour leur futures activités professionnelles ont été retenues. La première apporte une solution pratique aux faiblesses enregistrées en matière d'analyse et de formulation de politiques agricoles. La seconde résout le problème épineux de la planification aux niveaux régional et local. La troisième complète la formation spécialisée par les questions liées à l'environnement et aux ressources naturelles.

Unités méthodologiques

L'UE retenue est extrêmement importante dans le cadre de l'appréciation des politiques publiques.

OPTION 2 : ECONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISES AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES.

Unités de spécialisation

Les trois (3) unités d'enseignement retenues abordent les domaines de connaissance qui sont essentiels au développement des entreprises. Elles répondent ainsi aux besoins exprimés par les entreprises privées .La connaissance de ces UE permet à coup sûr d'outiller convenablement les futurs agro économistes afin qu'ils puissent aider à résoudre les problèmes courant des entreprises

Unités méthodologiques

L'UE retenue est un complément indispensable dans le domaine de spécialisation couvert par l'option.

Unités de culture générale

L'UE retenue aborde des connaissances importantes qui sont très utiles pour les étudiants.

iii. Stage de fin de cycle

Le dernier semestre est consacré à ce stage qui est sanctionné par un mémoire de fin de cycle qui sera soutenu lors d'une séance organisée à cet effet.

3.4. Les indicateurs techniques par niveau de formation

LICENCE PROFESSIONNELLE

Domaine : Sciences économiques et sociales

Mention : Agroéconomie

Objectif général

Former des agents de base ayant un niveau moyen et qui seront capables de satisfaire valablement les besoins nationaux en agroéconomistes et de poursuivre des études spécialisées niveau Master et même doctorat

Conditions d'admission

Diplôme : BAC Scientifique SBT, SET ou équivalent obtenu avec au moins la mention « assez bien », Agé de moins de 25 ans au moment de la demande.

Procédure : Les auditeurs seront recrutement sur dossier dans la limite des places disponibles

Composition du dossier de candidature

- i). Demande timbrée
- ii). Extrait acte de naissance
- iii). Certificat de nationalité
- iv). Copie certifiée conforme du BAC
- v). Relevé des notes de la 10e jusqu'en terminale

Délai et lieu de dépôt

Date limite de dépôt = au plus tard le 15 septembre de chaque année

Lieu : IPR/IFRA de Katibougou ou annexe IPR/IFRA de Bamako.

Les débouchés :

- Services techniques centraux et déconcentrés de l'Etat,
- Projets/programmes de développement,
- Entreprises privées,
- Bureaux d'études privés,
- ONG,
- Services techniques des Collectivités territoriales,
- Organisations professionnelles,
- Poursuite des études au niveau Master, Doctorat.

Parcours

Semestre 1 Tronc commun

| Code | Unités d'Enseignement (UE)/Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) | Masse horaire | Crédits | Charge totale de travail (Heure) | | | Statut | Structure /département | Enseignant responsable |
|---------------------------------------|--|---------------|-----------|----------------------------------|----|------|-------------|------------------------|------------------------|
| | | | | CT-TD | TP | TP E | | | |
| 1. Connaissances Fondamentales | | | | | | | | | |
| 101 | 1. Mathématiques Algèbre Analyse | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/DER-EF | Mamadou N SANGARE |
| 102 | 2. Chimie I Chimie générale Chimie organique | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/DER-EF | Filifing DEMBELE |
| 103 | 3. Biologies Biologie cellulaire Biologie végétale | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/DER-STA | Mamoudou S TRAORE |
| | Sous total | 450 | 18 | | | | | | |
| 2. Méthodologie | | | | | | | | | |
| 104 | 1. Informatique | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/DER-SES | Pinda CISSE |
| 105 | 2. Anglais | 100 | 4 | 30 | 10 | 60 | Obligatoire | ENI | Yobi GUIINDO |
| | Total | 250 | 10 | | | | | | |
| 3. Culture Générale | | | | | | | | | |
| 106 | Histoire de la pensée économique | 50 | 2 | 15 | 5 | 30 | Libre | | A déterminer |
| | Total S1 | 750 | 30 | | | | | | |

CT=Cours théoriques TD=travaux dirigés TP=travaux pratiques TP-E=travaux pratiques dirigés

Semestre 2 : Tronc commun (suite)

| Code | Unités d'Enseignement (UE)/Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) | Masse horaire | Crédits | Charge totale de travail (Heure) | | | Statut | Structure /département | Enseignant responsable |
|---------------------------------------|--|---------------|-----------|----------------------------------|----|------|-------------|------------------------|------------------------|
| | | | | CT-TD | TP | TP E | | | |
| 1. Connaissances Fondamentales | | | | | | | | | |
| 107 | 1. Mathématiques | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/DER-EF | Mamadou N SANGARE |
| 108 | 2. Chimie II Chimie minérale Biochimie | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/DER-EF | Filifing DEMBELE |
| 109 | 3. Biologie Biologie animale Micro biologie | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/DER-SE | Alexis DEMBELE |
| | Total | 450 | 18 | | | | | | |
| 2. Méthodologie | | | | | | | | | |
| 110 | 1. Informatique | 100 | 4 | 30 | 10 | 60 | Obligatoire | IPR/DER-SES | Pinda CISSE |
| 111 | 2. Anglais | 75 | 3 | 25 | 10 | 40 | Obligatoire | ENI. | Yobi GUIINDO |
| 112 | 3. Technique de Communication Orale | 75 | 3 | 25 | 10 | 40 | Obligatoire | IPR/DER-SES | Kardigué COULIBALY |
| | Total | 250 | 10 | | | | | | |

| 3. Culture Générale | | | | | | | | | |
|---------------------|----------------------------|------------|-----------|----|----|----|-------|--|--------------|
| 113 | Découverte du milieu rural | 50 | 2 | 10 | 15 | 25 | Libre | | A déterminer |
| | Total S3 | 750 | 30 | | | | | | |

CT=Cours théoriques TD=travaux dirigés TP=travaux pratiques TP-E=travaux pratiques dirigés

Semestre3 : Tronc commun (suite)

| Code | Unités d'Enseignement (UE)/Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) | Masse horaire | Crédits | Charge totale de travail (Heure) | | | Statut | Structure /département | Enseignant responsable |
|---------------------------------------|--|---------------|-----------|----------------------------------|----|------|-------------|------------------------|------------------------|
| | | | | CT-TD | TP | TP E | | | |
| 1. Connaissances fondamentales | | | | | | | | | |
| 201 | 1. Production Végétale Cultures annuelles Agronomie générale Technique des productions | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/DER-STA | Adama TOGOLA |
| 202 | 2. Productions animales Nutrition Zootechnie générale | 150 | 4 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/DER-SE | Arina DIARRA |
| 203 | 3. Génie rural Aménagement agricoles Hydraulique agricole Machinisme agricole | 150 | 4 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/DER-EF | Lassine SOUMANO |
| | Sous total | 450 | 18 | | | | | | |
| 2. Méthodologique | | | | | | | | | |
| 204 | 1. Nouvelles Technologies d'Information et Communication (NTIC) | 100 | 4 | 30 | 10 | 60 | Obligatoire | IPR/DER-SES | Pinda CISSE |
| 205 | 2. Anglais | 150 | 6 | 30 | 10 | 60 | Obligatoire | ENI | Yobi GUINDO |
| | Sous total | 250 | 10 | | | | | | |
| 3. Culture générale | | | | | | | | | |
| 206 | Progrès technique, technologique et développement | 50 | 2 | 25 | 5 | 25 | Libre | IPR/IFRA | A déterminer |
| | Total S4 | 750 | 30 | | | | | | |

CT=Cours théoriques TD=travaux dirigés TP=travaux pratiques TP-E=travaux pratiques dirigés

Semestre 4 : Tronc commun (suite et fin)

| Code | Unités d'Enseignement (UE)/Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) | Masse horaire | Crédits | Charge totale de travail (Heure) | | | Statut | Structure/département | Enseignant responsable |
|---------------------------------------|--|---------------|-----------|----------------------------------|----|------|-------------|-----------------------|------------------------|
| | | | | CT-TD | TP | TP E | | | |
| 1. Connaissances Fondamentales | | | | | | | | | |
| 207 | 1. Agroforesterie | 100 | 4 | 40 | 10 | 50 | Obligatoire | IPR/DER-EF | N'Toi NIAMALY |
| 208 | 2. Biotechnologie | 100 | 4 | 40 | 10 | 50 | Obligatoire | IPR/DER-STA | Bakary M TRAORE |
| 209 | 3. Technologie agro-alimentaire | 100 | 4 | 40 | 10 | 50 | Obligatoire | IPR/DER-STE | Oumarou KONE |
| 210 | 4. Economie générale | 75 | 3 | 30 | 5 | 40 | Obligatoire | IPR/DER-SES | Belco TAMBOURA |
| 211 | Statistique Probabilité et statistique Statistique Appliquée | 75 | 3 | 30 | 5 | 40 | Obligatoire | IPR/DER-SES | Manfa KEITA |
| | Total | 450 | 18 | | | | | | |
| 2. Méthodologie | | | | | | | | | |
| 212 | 1. Méthodes d'animation en milieu rural | 100 | 4 | 30 | 10 | 60 | Obligatoire | ISFRA | Moctar KONE |
| 213 | 2. Anglais | 75 | 3 | 20 | 10 | 45 | Obligatoire | ENI | Yobi GUIINDO |
| 214 | 3. Informatique (Gestion de base de données) | 75 | 3 | 20 | 10 | 45 | Obligatoire | IPR/DER-SES | Pinda CISSE |
| | Total | 250 | 10 | | | | | | |
| 3. Culture Générale | | | | | | | | | |
| 215 | Développement rural | 50 | 2 | | | | Libre | | AD |
| | Total | | 30 | | | | | | |

CT=Cours théoriques TD=travaux dirigés TP=travaux pratiques TP-E=travaux pratiques dirigés

Semestre 5 (S5) pré-spécialisation en agroéconomie

| Code | Unités d'Enseignement (UE)/Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) | Masse horaire | Crédits | Charge totale de travail (Heure) | | | Statut | Structure/département | Enseignant responsable |
|--------------------------|--|---------------|---------|----------------------------------|----|------|-------------|-----------------------|------------------------|
| | | | | CT-TD | TP | TP E | | | |
| 1. Spécialisation | | | | | | | | | |
| 301 | 1. Comptabilité Comptabilité nationale Comptabilité agricole | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obligatoire | UB/FSEG | Aliou B MAIGA |
| 302 | 2. Commercialisation des produits agricoles | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obligatoire | IER/ECOFIL | Lamissa DIAKITE |
| 303 | 3. Dynamique des Organisations en Milieu rural | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obligatoire | IER/ECOFIL | Lamissa DIAKITE |
| 304 | 4. Gestion et Organisation de la Vulgarisation Agricole | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obligatoire | ISFRA | Moctar KONE |
| 305 | 5. Economie agricole | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obligatoire | IPR/IFRAD SES | |
| 306 | 6. Sociologie rurale | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obligatoire | IER/ECOFIL | Assitan GOLOGO |
| 307 | 7. Management d'entreprise I | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obligatoire | UB/FSEG | Boubacar SY |

| | | | | | | | | | |
|----------------------------|---|------------|-----------|----|---|----|--------------|----------------|--------------------|
| 308 | 8. Management de Projet | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obliga toire | UB/FSEG | Boubacar SY |
| 309 | 9. Economie de l'environnement | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obliga toire | IER/ECOF IL | Lamissa DIAKITE |
| | Sous total | 450 | 18 | | | | | | |
| 3. Méthodologie | | | | | | | | | |
| 310 | 1. Anglais | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obliga toire | ENI | Yobi GUINDO |
| 311 | 2. Informatique (Conception et gestion de bases de données) | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obliga toire | IPR/IFRA D SES | Pinda CISSE |
| 312 | 3. Recherches opérationnelles | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obliga toire | IER/ECOF IL | Lamissa DIAKITE |
| 313 | 4. Méthodes d'analyse des politiques | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obliga toire | UB/FSEG | Aliou B MAIGA |
| 314 | 5. Techniques de communication écrite | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obliga toire | IPR/IFRA D SES | Kardigué COULIBALY |
| | Sous total | 250 | 10 | | | | Obliga toire | | |
| 4. Culture Générale | | | | | | | | | |
| 315 | Sport | 50 | 2 | | | | Libre | IPR/IFRA | Encadrement |
| | Total S5 | 750 | 30 | | | | | | |

CT=Cours théoriques TD=travaux dirigés TP=travaux pratiques TP-E=travaux pratiques dirigés

Semestre 6 (S6) Travaux de fin de cycle

| Code | Unités d'Enseignements (UE)/Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) | Masse horaire | Crédits |
|------|---|---------------|---------|
| 316 | Stage au niveau entreprise de fin de cycle et rapport de stage | 750 | 30 |

MASTER PROFESSIONNEL

Domaine : Sciences économiques et sociales

Mention : Agroéconomie

Objectif général

Former des cadres supérieurs de conception de large compétence, capables d'accompagner le processus de développement du pays en remplissant toutes les prérogatives techniques requises d'un agroéconomiste

Conditions d'admission

Licence professionnelle ou diplôme équivalent

Débouchés :

- Services techniques centraux et déconcentrés de l'Etat,
- Projets/programmes de développement,
- Entreprises privées
- Bureaux d'études privés
- ONG,
- Services techniques des Collectivités territoriales

- Organisations professionnelles
- Poursuite des études au niveau Doctorat

Parcours

Semestre 7 : Tronc commun de spécialisation

| Code | Unités d'Enseignement (UE)/Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) | Masse horaire | Crédits | Charge totale de travail (Heure) | | | Statut | Structure /département | Enseignant responsable |
|---------------------------------------|--|---------------|-----------|----------------------------------|----|------|-------------|------------------------|------------------------|
| | | | | CT-TD | TP | TP E | | | |
| 1. Connaissances Fondamentales | | | | | | | | | |
| 401 | 1. Mathématique – statistique | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IPR/IFRA DER SES | Manfa KEITA |
| 402 | 2. Microéconomie appliquée | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | IER/ECOFIL | Bourama KONE |
| Sous total | | 300 | 12 | | | | | | |
| 2. Spécialisation | | | | | | | | | |
| 403 | 1. Economie des échanges internationaux des produits agricoles macro | 150 | 6 | 40 | 10 | 50 | Obligatoire | UB/FSEG | Boubacar SY |
| 404 | 2. Finance 1 - comptabilité des entreprises et projets | 100 | 4 | 40 | 10 | 50 | Obligatoire | IER/ECOFIL | Lamissa DIAKITE |
| 405 | 3. Organisation industrielle du secteur agricole | 100 | 4 | | | | | | |
| Sous total | | 350 | 14 | | | | | | |
| 2. Méthodologie | | | | | | | | | |
| 406 | Méthodologie de la Recherche en sciences sociales et économiques | 100 | 4 | 40 | 10 | 50 | Obligatoire | IER/ECOFIL | Lamissa DIAKITE |
| Total | | 750 | 30 | | | | | | |

CT=Cours théoriques TD=travaux dirigés TP=travaux pratiques TP-E=travaux pratiques dirigés

Semestre 8 : Tronc commun de spécialisation (suite et fin)

| Code | Unités d'Enseignement (UE)/Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) | Masse horaire | Crédits | Charge totale de travail (Heure) | | | Statut | Structure /département | Enseignant responsable |
|---------------------------------------|--|---------------|-----------|----------------------------------|----|------|-------------|------------------------|------------------------|
| | | | | CT-TD | TP | TP E | | | |
| 1. Connaissances fondamentales | | | | | | | | | |
| 407 | 1. Informatique et économétrie | 150 | 6 | 60 | 20 | 70 | Obligatoire | OMA | Salif DIARRA |
| 408 | 2. Théories et politiques d'économie de développement rural | 100 | 4 | 30 | 10 | 60 | | | |
| Sous total | | 250 | 10 | | | | | | |
| 2. Spécialisation | | | | | | | | | |
| 409 | 1. Finance II : Analyse de la rentabilité investissements dans le secteur agricole | 75 | 3 | 30 | 5 | 40 | Obligatoire | IER/ECOFIL | Lamissa DIAKITE |
| 410 | 2. Gestion des projets et ressources humaines | 75 | 3 | 30 | 5 | 40 | Obligatoire | | |
| 411 | 3. Analyse de prix et des risques | 50 | 2 | 20 | 5 | 25 | Obligatoire | IER/ECOFIL | Lamissa DIAKITE |

| | | | | | | | | | |
|------------------------|--|------------|-----------|----|----|----|-------------|--|-----------|
| 412 | 4. Analyse de chaînes de valeurs et de filières agricoles | 75 | 3 | 30 | 5 | 40 | | | |
| 413 | 5. Analyse des politiques d'échanges internationaux des produits agricoles y compris Mali, UEMOA, CEDEAO | 75 | 3 | 30 | 5 | 40 | | | |
| | Sous total | 350 | 14 | | | | | | |
| 3. Méthodologie | | | | | | | | | |
| 414 | 1. Méthodes de collecte des données économiques (y compris enquête, secondaire, satellite etc.) | 75 | 3 | 20 | 15 | 30 | Obligatoire | | Encadreur |
| 415 | 2. Méthodes d'analyse de la rentabilité économique et financière pour les projets privés et publics | 75 | 3 | 20 | 15 | 30 | | | |
| | Sous total | 150 | 6 | | | | | | |
| | Total S8 | 750 | 30 | | | | | | |

CT=Cours théoriques TD=travaux dirigés TP=travaux pratiques TP-E=travaux pratiques dirigés

Semestre 9 : spécialisation selon les options

OPTION 1 : ECONOMIE DE DEVELOPPEMENT: ANALYSE DE POLITIQUES ET PLANIFICATION DE PROJETS AGRICOLES

| Code | Unités d'Enseignement (UE)/Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) | Masse horaire | Crédits | Charge totale de travail (Heure) | | | Statut | Structure/ département | Enseignant responsable |
|--------------------------|--|---------------|-----------|----------------------------------|----|------|-------------|------------------------|------------------------|
| | | | | CT-TD | TP | TP E | | | |
| 1. Spécialisation | | | | | | | | | |
| 501 O1 | 1. Analyse et formulation des politiques agricoles et la sécurité alimentaire | 200 | 8 | 80 | 30 | 90 | Obligatoire | UB/FSE G | Modibo TRAORE |
| 502 O1 | 2. Planification du développement régional et local; diffusion des technologies | 200 | 8 | 80 | 30 | 90 | Obligatoire | UB/FSE G | Babacar SOUMARE |
| 503 O1 | 3. Economie et droit de l'environnement et des ressources naturelles | 200 | 8 | 80 | 30 | 90 | Obligatoire | UB/FSE G | Babacar SOUMARE |
| | Sous total | 600 | 24 | | | | | | |
| 2. Méthodologie | | | | | | | | | |
| 504 O1 | Evaluation de politiques de développement agricole | 150 | 6 | 50 | 20 | 80 | Obligatoire | IER/EC OFIL | Assitan GOLOGO |
| | Total | 750 | 30 | | | | | | |

CT=Cours théoriques TD=travaux dirigés TP=travaux pratiques TP-E=travaux pratiques dirigés

OPTION 2 : ECONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISES AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES.

| Code | Unités d'Enseignement (UE)/Eléments Constitutifs des unités d'enseignement (ECU) | Masse horaire | Crédits | Charge totale de travail (Heure) | | | Statut | Structure/département | Enseignant responsable |
|----------------------------|--|---------------|-----------|----------------------------------|----|------|-------------|-----------------------|------------------------|
| | | | | CT-TD | TP | TP E | | | |
| 1. Spécialisation | | | | | | | | | |
| 501 O2 | 1. Stratégies d'entreprises | 150 | 6 | 40 | 20 | 90 | Obligatoire | UB/FS EG | Boubacar SY |
| 502 O2 | 2. Gestion de marketing pour les entreprises privées | 150 | 6 | 40 | 20 | 90 | Obligatoire | UB/FS EG | Boubacar SY |
| 503 O2 | 3. Gestion d'opérations | 150 | 6 | 40 | 20 | 90 | Obligatoire | UB/FS EG | Boubacar SY |
| | Total | 450 | | | | | | | |
| 2. Méthodologie | | | | | | | | | |
| 505 O2 | Aide à la création d'entreprises au Mali. | 150 | 6 | 40 | 15 | 90 | Obligatoire | Indépendant | Youssof TRAORE |
| 3. Culture générale | | | | | | | | | |
| 507 O2 | Droit commercial et environnemental | 150 | 6 | 40 | 5 | 90 | Libre | | A déterminer |
| | Total | 750 | 30 | | | | | | |

Semestre 10 : Travaux de fin de cycle

| Unités d'Enseignement | Masse horaire | Crédits |
|-------------------------|---------------|---------|
| Travail de fin d'études | 500 | 20 |

3.5. Les groupes cibles à privilégier et la taille des promotions

3.5.1. Les groupes cibles à privilégier

Le programme de formation privilégiera en premier lieu les bacheliers maliens des séries SB, SE, MTE, qui seront appelés à faire la Licence puis le Master en agroéconomie. Il sera ouvert également aux bacheliers venant d'autres pays de la sous région et de l'Afrique en général qui auront suivi les séries équivalentes à celles du Mali citées plus haut,

Le programme est également ouvert aux professionnels maliens comme étrangers ayant une disponibilité officielle pour une formation de longue durée qui pourront être éligible pour les études en Licence ou Master selon leur niveau initial.

Dans le cadre toujours du programme, il est prévu à travers le Centre de Formation Continue (CFC) des formations à la carte sur des modules spécifiques permettant le renforcement des capacités dans des domaines précis liés à la spécialité agroéconomie. Cette possibilité sera offerte également aux professionnels qui ressentiraient ce besoin.

Pour le démarrage, la première année, seront visés les bacheliers nationaux.

3.5.2. La taille des promotions

L'enquête de terrain a révélé un besoin total de 775 dont 324 pour le niveau master et 348 pour le niveau licence (Source : Rapport étude diagnostique de l'offre et de la demande en agroéconomistes, page 53)

Compte tenu de plusieurs facteurs dont principalement la disponibilité de classes et surtout de celle des enseignants, ces niveaux de demande ne peuvent être satisfaits qu'à long terme. En partant du principe qu'il faut viser plutôt la qualité de la formation, ce qui exige des effectifs raisonnables qui sont en adéquation avec les conditions réelles existantes, il est proposé comme taille des promotions les données du tableau qui suit :

Les tailles des promotions par groupes

| Niveau/groupe | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--------------------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|
| Bacheliers Maliens | 30 | 45 | 60 | 70 | 80 |
| Professionnels Maliens | 0 | 15 | 25 | 35 | 45 |
| Bacheliers étrangers | 0 | 10 | 15 | 20 | 20 |
| Professionnels étrangers | 0 | 0 | 10 | 10 | 15 |
| TOTAL | 30 | 70 | 110 | 135 | 160 |

3.6. Les besoins et stratégies de mobilisation du personnel enseignant

3.6.1. Personnel enseignant permanent

De l'IPR/IFRA :

Les enseignants disponibles au sein des DER seront déployés en premier lieu sur les unités d'enseignement retenues et qui seraient du domaine de leurs compétences respectives. Tout enseignant qui dégagera des heures supplémentaires dues à son intervention dans le programme bénéficiera du paiement correspondant conformément aux dispositions en vigueur. Toute personne qui enseigne au sein du programme sera impliquée dans les activités génératrices de revenus (études, recherches, etc.) de manière à bénéficier des retombées financières. Les enseignants permanents désirant renforcer leurs capacités en agroéconomie auront cette possibilité à travers des séances de formation gratuites. La bibliothèque du programme sera à la disposition de tous les enseignants permanents.

Des autres établissements du supérieur :

Les spécialistes en agroéconomie qui enseignent au sein des autres établissements et qui ont été identifiés lors de l'étude diagnostique de l'offre et de la demande (5 essentiellement à la FSEG) auront la possibilité de venir enseigner au sein du programme en tant que vacataires. Les heures de cours qu'ils réaliseront seront comptabilisées et payées comme heures supplémentaires. Ces enseignants seront impliqués dans les activités génératrices de revenus de manière à bénéficier des retombées financières. Un système de transport sécurisé, aisé et confortable sera organisé pour assurer la liaison Bamako – Katibougou – Bamako de manière à leur permettre de dispenser les cours dans les meilleures conditions.

Plan de recrutement

Pour assurer une augmentation progressive et soutenu du personnel enseignant permanent de l'IPR/IFRA, il sera mis au point en collaboration avec le Département un plan de recrutement d'enseignants qui définira par année entre autres : les effectifs, les niveaux et les profils d'agroéconomistes en fonction des besoins.

3.6.2. Cadres de l'Administration publique et du secteur privé

Les compétences au sein de l'Administration publique et du secteur privé qui ont été identifiées par l'étude diagnostique de l'offre et de la demande (6 et ce n'est pas exhaustif) seront associées en tant que vacataires pour dispenser des cours spécialisés ayant trait à leurs domaines d'intervention. Un système de transport sécurisé, aisé et confortable sera organisé pour assurer la liaison Bamako - Katibougou – Bamako de manière à leur permettre de dispenser les cours dans les meilleures conditions. Selon leurs disponibilités, ils seront impliqués dans les activités génératrices de revenus de manière à bénéficier des retombées financières.

3.6.3. Partenariat

TOKTEN :

Un programme de mobilisation des compétences de la diaspora malienne à travers le TOKTEN sera initié et mis en œuvre. L'étude diagnostique de l'offre et de la demande en

agroéconomistes à déjà repéré à partir du répertoire du TOKTEN une quarantaine de spécialistes maliens à travers le monde parmi lesquels il sera possible d'opérer des choix selon les besoins.

Enseignants des universités, grandes écoles et instituts de la sous région et d'Afrique

Les voyages d'études, notamment au Ghana, au Bénin, au Nigéria et au Maroc ont permis d'identifier des enseignants agroéconomistes de haut niveau qui sont prêts à venir appuyer le programme à travers des interventions ponctuelles sur certains modules spécialisés. Cela pourra faire l'objet d'un programme d'appui qui sera élaboré et soumis au financement de partenaires techniques et financiers. Il sera prévu dans ce programme des conditions avantageuses pour ces enseignants (taux de per diem et d'honoraires intéressants)

Projet mobilité des enseignants du supérieur de la Coopération française

Ce projet sera une opportunité pour établir des liaisons avec les établissements d'enseignement supérieur en France ce qui favorisera l'implication et l'appui d'enseignants français.

Appui de MSU à l'IPR/IFRA

Dans le cadre de cet appui, il est attendu une coopération plus étroite entre les enseignants de MSU et de l'IPR/IFRA qui se traduira par des interventions ponctuelles des premiers pour développer certains modules spécifiques liés à l'agroéconomie. MSU pourra utiliser les enseignants qualifiés de l'IPR/IFRA dans certains de ses programmes en cours au Mali en qualité de consultants ou chercheurs associés moyennant des rémunérations intéressantes. Il est espéré l'intervention d'au moins une ressource humaine par semestre.

Les effectifs des besoins en enseignants par type

| Niveau | 2009/ 2010 | 2010/ 2011 | 2011/ 2012 | 2012/ 2013 | 2013/ 2014 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 1. Enseignants permanents IPR/IFRA | 6 | 10 | 2 | 2 | 2 |
| 2. Enseignants permanents autres établissements supérieurs | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| 3. Cadres de l'Administration | 0 | 0 | 2 | 3 | 3 |
| 4. Autres Universités sous région | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| 5. Partenariat TOKTEN | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| 6. Partenariat MSU | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| TOTAL | 7 | 11 | 9 | 10 | 10 |

3.7. L'ancrage institutionnel

Pour l'exécution du programme de formation, il est proposé la création d'un département spécial dénommé « Département d'Enseignement et de Recherche en Agroéconomie ». Ce DER sera autonome et respectera toutes les dispositions existantes pour telle structure.

3.8. Le lieu de la formation

Le programme est basé à Katibougou à 3 km de Koulikoro.

3.9. Les activités connexes

Parallèlement à la formation diplômante, il est prévu les activités qui suivent :

1. Formation de renforcement de capacités à la carte selon des modules spécifiques au choix et destinée aux professionnels

Cette formation qui sera de courte durée est envisagée en partenariat avec le Centre de Formation continue (CFC) qui sera dépositaire de ces modules. Il faut noter qu'il s'agira de modules soigneusement sélectionnés et qui répondent aux besoins exprimés par les groupes visés. On estime à environ trois (3) sessions de ce type par semestre, soit au total une trentaine pour une promotion. La session regroupera en moyenne 10 auditeurs pour une durée maximum de 15 jours de formation. Les ressources occasionnées par ces formations seront réparties entre le programme et le CFC selon une clé qui sera à déterminer.

2. Conduite d'études et de projets de recherche sous forme de prestation de services

Le programme s'activera à rechercher des marchés d'exécution d'études ou de projets de recherche auprès des institutions publiques et privées de manière à générer des revenus additionnels. On estime à au moins une (1) étude par semestre, soit au total 10 pour une promotion au coût moyen de 3 000 000 F CFA/étude.

V. LES BESOINS ET LE PLAN DE FINANCEMENT DU PROGRAMME

4.1. Les besoins de financement

| Poste | Montant FCFA |
|--|--------------------|
| 1. INVESTISSEMENTS CORPORELS | |
| 1. Construction | 31 750 000 |
| 2. Matériel informatique et mobilier de bureau | 40 000 000 |
| 3. Matériel roulant | 35 000 000 |
| 4. Documentation | 10 000 000 |
| 5. Communication | 10 636 420 |
| Sous total | 127 386 420 |
| 2. FONCTIONNEMENT SUR 10 SEMESTRES | |
| 1. Frais d'intervention des enseignants (Heures supplémentaires) | 12 000 000 |
| 2. Fournitures de bureau | 10 000 000 |
| 3. Déplacements | 4 125 000 |

| | |
|----------------------|--------------------|
| 4 FDG | 1 343 750 |
| Sous total | 27 468 750 |
| TOTAL GENERAL | 154 855 170 |

NB : Le détail des calculs figure en annexes 1 et 2

4.2. Le plan de financement

| Désignation | Montant FCFA |
|---|--------------------|
| I. RESSOURCES (R) | |
| 1.1. Fonds propres IPR/IFRA (sur 10 semestres)* | |
| Frais scolaires payés par les étudiants Bacheliers (Maliens + étrangers) | 20 925 000 |
| Frais scolaires payés par les étudiants professionnels (Maliens + étrangers) | 28 500 000 |
| Frais des formations ponctuelles de renforcement de capacité réalisables CFC) | 20 000 000 |
| Frais des études réalisables | 30 000 000 |
| Sous total FP | 99 425 000 |
| 1.2. Subvention Etat pour paiement des heures supplémentaires | 12 000 000 |
| 1.3. Appui USAID à travers MSU* | 127 386 420 |
| Total R | 238 811 420 |
| II. EMPLOIS (E) | |
| 2.1. Investissement corporel | 127 386 420 |
| 2.2. Fonctionnement | 27 468 750 |
| Total E | 154 855 170 |
| R-E | 83 956 250 |

*le détail des calculs figure en annexe 3

VI. LES ETAPES ET LE CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

5.1. Les étapes

Etape 1 : La validation de l'offre de formation

L'atelier de validation aura pour objet principal la revue et l'analyse des propositions faites par l'équipe technique dans le document d'offre de formation de manière à formuler des recommandations et suggestions permettant l'amélioration de son contenu. A la suite de l'atelier, le document sera présenté aux enseignants de l'IPR/IFRA de Katibougou pour recueillir leurs points de vue et prendre en compte les dernières recommandations et suggestions.

Etape 2 : L'acquisition de l'autorisation officielle de l'ouverture

Aussitôt après la finalisation du document, il sera transmis aux autorités de l'Institut. Il reviendra ainsi à l'administration de l'IPR/IFRA d'entreprendre les démarches requises pour obtenir dans les meilleurs délais cette autorisation qui est capitale pour la mise en œuvre du projet.

Etape 3 : La mise en œuvre du plan de communication

L'information et la sensibilisation en direction des lycéens et des professionnels au sein des services techniques en vue d'une mobilisation accrue pour le programme de formation est une condition indispensable pour sa mise en œuvre. Il a été mis au point un plan de communication dont la mise en œuvre permettra une large information de l'opinion nationale, sous régionale et internationale (futurs employeurs) et une sensibilisation et mobilisation de grande envergure des groupes ciblés.

Etape 4 : Le recrutement des étudiants

Le processus de recrutement, depuis la demande de manifestation des candidatures jusqu'à l'analyse des dossiers et l'établissement de la liste des candidats retenus, sera conduit selon les règlements en vigueur.

Etape 5 : Les travaux préparatoires et de mise en place

Les activités majeures suivantes, indispensables au démarrage, sont attendues :

- La préparation des emplois du temps ;
- La convocation des étudiants retenus ;
- L'information du personnel enseignant intervenant.

Etape 6 : L'ouverture proprement dite

Une cérémonie officielle de démarrage effectif des cours pourra être organisée

Etape 7 : Les travaux de raffinement du programme

L'élaboration d'un programme de formation étant toujours un processus continu, il sera envisagé la poursuite des travaux d'affinage qui se traduira, d'une part, par l'intégration des suggestions et recommandations de l'atelier et, d'autre part, par la poursuite des contacts avec les enseignants extérieurs pressentis en vue de recueillir et peaufiner les contenus des unités d'enseignement. Des rencontres formelles et informelles avec

d'autres agroéconomistes seront envisagées dans ce sens pour mieux cerner les UE retenues.

5.2. Le chronogramme

| Etapes | Juillet 2009 | Aout 2009 | Septembre 2009 | Octobre 2009 | Continu |
|---|--------------|-----------|----------------|--------------|---------|
| 1. Validation de l'offre de formation et la mise en place du comité consultatif de pilotage de la mise en œuvre | | | | | |
| 2. Acquisition de l'autorisation officielle de l'ouverture | | | | | |
| 3. Mise en œuvre du plan de communication | | | | | |
| 4. Recrutement des étudiants | | | | | |
| 5. Travaux préparatoires et de mise en place | | | | | |
| 6. Ouverture proprement dite | | | | | |
| 7. Travaux de raffinage du programme | | | | | |

ANNEXES

Annexe 1: Détail des calculs du coût des investissements

1. Construction

Il est prévu la construction de:

| | |
|-------------------------------|---------------|
| Deux (2) bureaux 4X3 | 24 m2 |
| Une (1) salle de réunion 5X8 | 40 m2 |
| Deux (2) salles de classe 4X6 | 48 m2 |
| Un (1) magasin 3x4 | 12m2 |
| Un WC 2x1, 5 | 3m2 |
| Total | 127 m2 |

Coût

127x250000FCFA/m2 **31750000 FCFA**

2. Matériel informatique et mobilier de bureau

Il a été fourni sur demande à l'USAID la liste des besoins estimés à près de 40 000 000 FCFA

3. Matériel roulant

Il est prévu l'acquisition d'un mini car de 30-40 places pour les sorties pédagogiques et la navette

Coût TTC =35 000 000 F CFA

4. Documentation

Il est prévu l'extension de la bibliothèque de l'IPR/IFRA et sa dotation en livres du domaine de l'agroéconomie

Coût indicatif=10 000 000 FCFA

5. Communication

La mise en œuvre du plan de communication requiert un coût indicatif

de 10 636 420 F CFA

Annexe 2: Détail des calculs du coût de fonctionnement

| Poste | Qté | PU FCFA | Montant FCFA |
|--|------|---------|-----------------|
| 1. Frais d'intervention des enseignants | 6000 | 2000 | 12000000 |
| 2. Fourniture de bureau | FF | | 10000000 |
| 3. Déplacements | FF | | 4125000 |
| 4 FDG | | | 1343750 |
| TOTAL | | | 27468750 |

6000=Nombre total d'heures /semestre=750x coût unitaire heure =2000 FCFA

Pour les fournitures de bureau= 1000000FCFA/Semestre sur 10 semestres

Déplacements=750 l /semestre sur 10 semestres

Annexe 3 : Détail des calculs des fonds propres IPR/IFRA

1. Frais d'inscription

| Niveau/groupe | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Total |
|-----------------------------|--------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Bacheliers Maliens | 150000 | 225000 | 300000 | 350000 | 400000 | 1425000 |
| Professionnels Maliens | 0 | 2250000 | 3750000 | 5250000 | 6750000 | 18000000 |
| Bacheliers étrangers | 0 | 3000000 | 4500000 | 6000000 | 6000000 | 19500000 |
| Professionnels étrangers | 0 | 0 | 3000000 | 3000000 | 4500000 | 10500000 |
| TOTAL | 150000 | 5475000 | 11550000 | 14600000 | 17650000 | 49425000 |

2. Revenus occasionnés par les activités connexes

Etudes

$3000000 * 10 = 30000000 \text{FCFA}$

Formation Continue

Forfait de $5000000 \text{FCFA} / 2 \text{ semestres} = 25000000 \text{FCFA}$